

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 2024**

**PRÉSENTS :** B.GOUZIN. J.L.RANDON. R.POUJOL. C.MACIAS-ADICEOM. B.BAUTOU. E.PONS. R.ALLEXANT.

**EXCUSÉS :** A.GOBERT (mandat J.L.RANDON). C.CHAUVITEAU (mandat R.POUJOL.). M.DIAW (mandat B.BAUTOU). M.RIEUTORD.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16 OCTOBRE**

**Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 16 octobre.**

**1. RENOUELEMENT CONTRAT SACPA**

La convention conclue avec la SACPA venant à échéance le 31 décembre, le conseil est appelé à se prononcer sur le renouvellement de ce contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il convient de rappeler que toute commune doit disposer ou avoir une convention avec une fourrière animale.

Le montant annuel de l'adhésion à ce service s'élève à 1452.62€.

**Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec la SACPA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

**2. SOLIDARITÉ SUITE AUX INONDATIONS EN ESPAGNE**

En solidarité avec le peuple espagnol et les familles des nombreuses victimes des inondations survenues dans la région de Valence et suite à l'appel de l'association des maires de France, le versement d'une subvention de 200 euros est proposé.

**Le conseil se prononce à l'unanimité en faveur de l'attribution d'une participation solidaire de 200 euros.**

**3. QUESTIONS DIVERSES**

- Le traditionnel apéritif dînatoire de fin d'année aura lieu le vendredi 20 décembre.
- La compétition inter villages initialement prévue l'an dernier se déroulera le samedi 26 avril.
- Projet d'aménagement « Croix du Planol ».

Tous les éléments seront communiqués au conseil dès que le projet aura été affiné.

- La secrétaire recrutée prendra ses fonctions le 6 janvier.
- Un nouveau logiciel collaboratif de gestion des **Points d'Eau Incendie** a été mis en place permettant ainsi une mise à jour en temps réel des informations relatives à ces PEI.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00.**